



CONCOURS EXTERNE – ATTACHE TERRITORIAL – SESSION 2022

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

Document transmis aux examinateurs pour l'épreuve orale d'admission

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Choix de la spécialité :

NOM :

PRENOM :

Nom patronymique :

Autres prénoms :

RAPPEL DE L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

L'entretien vise à apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, les connaissances administratives générales du candidat et sa capacité à les exploiter, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie.

L'entretien débute par une présentation par le candidat de son parcours et de sa motivation, à partir d'une fiche individuelle de renseignement dont le modèle est disponible sur le site du centre de gestion organisant le concours. Lors de son inscription, chaque candidat constitue et transmet la fiche précitée au service organisateur du concours au plus tard le 5 mai 2022. Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. La fiche de présentation n'est pas notée (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus de présentation par le candidat ; coefficient 4).

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leur parcours en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement mentionnée à l'alinéa précédent comprend une rubrique prévue à cet effet. Pour présenter cette épreuve adaptée, ils transmettent une copie de ce diplôme au service organisateur du concours au plus tard avant le début de la première épreuve d'admission.

ETUDES-FORMATIONS

DIPLOMES / TITRES

Le candidat doit mentionner au minimum le diplôme ou titre le plus élevé dont il est titulaire.

Ceci ne le dispense pas de fournir lors de la constitution du dossier d'inscription la copie du diplôme ou titre requis pour accéder au cadre d'emplois concerné.

Diplôme(s)/ Titre(s)	Date d'obtention (jj/mm/aaaa).

FORMATIONS / STAGES

Le candidat doit indiquer les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel et/ou personnel.

Intitulé	Organisme	Durée «du...au...» ou « nb de jours/mois/années »

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le candidat doit indiquer son expérience professionnelle (emploi salarié, emploi étudiant, service civique, etc.).

Durée	Employeur(s)	Activité(s)	Description des fonctions exercées

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES pour tous les candidats : travaux de recherches, responsabilités associatives (domaine social, sportif, culturel, etc.)

- S'il le souhaite, le candidat peut porter à la connaissance du jury, des renseignements complémentaires sur sa situation, ses travaux de recherche, etc.
- Le document dactylographié en 20 lignes (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne) devra mentionner ses noms et prénoms et devra obligatoirement être agrafé à la présente fiche de renseignements.

PARTIE RESERVEE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Choix de la spécialité :

NOM :

PRENOM :

Nom patronymique :

Autres prénoms :

Intitulé du doctorat	Date d'obtention (jj/mm/aaaa).

ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE RESULTANT DE LA FORMATION A LA RECHERCHE ET PAR LA RECHERCHE

- Le candidat caractérise les éléments qui constituent, selon lui, les acquis de son expérience professionnelle et précise ses motivations.
- Le document dactylographié en 20 lignes maximum (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne), devra mentionner ses noms et prénoms et devra obligatoirement être agrafé à la présente fiche de renseignements.

